



Le 24 août 2017

Par courriel et messenger

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2018-2019
Votre dossier : R-4011-2017 / Notre référence : R054562 EF

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait suite à la réception des demandes d'intervention dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Le Distributeur désire aviser la Régie de l'énergie de son incapacité à respecter l'échéance pour le dépôt de ses commentaires considérant le nombre important de demandes d'intervention devant être analysées ainsi que la réception tardive de celle du RNCREQ.

Le Distributeur estime être en mesure de déposer ses commentaires au plus tard le vendredi 25 août à 16h00.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/ab